Dois-je garder mon enfant malade à la maison?

Si votre enfant est malade, il doit rester à la maison



Envoyer un enfant à l'école ou au service de garde d'enfants alors qu'il ne se sent pas bien met les autres en danger et peut compromettre son rétablissement.

Gardez votre enfant à la maison si :

- Il a de la **fièvre**, des **frissons**, un **mal de la gorge**, une **toux**, le **nez qui coule**, de la **congestion** ou ressent une **grande fatigue**. Gardez-le à la maison jusqu'à ce que la fièvre tombe sans l'aide d'un médicament contre la fièvre **ET** que les symptômes se soient améliorés pendant 24 heures.
- Il a des **vomissements** ou de la **diarrhée**. Gardez-le à la maison jusqu'à **48 heures** après la disparition des symptômes.
- Il a une **éruption cutanée**, des **yeux rouges** ou **enflés**, ou une **douleur à l'oreille** – surtout s'il y a un écoulement ou s'il n'y a pas de cause connue.
- Il a une **maladie contagieuse** connue ou suspectée.
- Il n'est plus lui-même – il **manque d'énergie** ou ne **mange pas beaucoup**.

! Attendez que votre enfant se sente mieux et qu'il puisse participer à toutes les activités habituelles **sans aide supplémentaire**, ou suivez les conseils d'un fournisseur de soins de santé. Le personnel de l'école et de services de garde d'enfants ne sont généralement pas en mesure d'apporter le soutien supplémentaire dont un enfant malade peut avoir besoin.

Aidez-nous à garder tout le monde en bonne santé!

- Informez l'école ou le service de garde d'enfants des **symptômes de votre enfant** lorsque vous les avisez de son absence.
- Prévoyez une personne à appeler en cas d'urgence au cas où votre enfant tomberait malade à l'école ou au service de garde d'enfants.

Vous voulez en savoir plus?

- Si vous avez des questions sur la santé de votre enfant, appelez votre fournisseur de soins de santé ou ConnexionSanté Ontario au 8-1-1.
- Si vous avez besoin de soins : Mon enfant est malade. Où puis-je obtenir des soins? (SPO, CHEO)
- Si vous avez besoin d'aide pour gérer la fièvre : Ce qu'il faut savoir : La fièvre (CHEO)

Avril 2026